



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 18 octobre 2021

---

**Présents** : François LORENZI, Henri MAUCHAMP, Jonathan ENOC, Ingrid PERNET, Vincent GONNET, Anne ORGELOT, Virginie GALLAND, Emmanuelle BOULEHLAIS et Kévin POISELET (arrivé en cours de conseil)

**Absents** : Alain NICOLAS (procuration à Anne ORGELOT) et Antonio REIS

**Secrétaire de Séance** : Vincent GONNET

La règle de quorum étant respectée, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Le maire demande le rajout de deux points à l'ordre du jour :

- achat groupé d'arceaux à vélo avec la communauté de communes
- avis du conseil municipal sur l'enquête publique pour la création d'une centrale hydroélectrique au droit du barrage de Pagny à Pagny-le-Château

Le compte rendu du 23 septembre 2021 a été approuvé à la majorité (1 vote contre).

### • **RÉNOVATION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL : demande de subvention**

Lors du dernier conseil, il avait été évoqué la rénovation de l'appartement communal qui se trouve au dessus de la Mairie : fenêtre simple vitrage à changer, cuisine et salle de bain à réaménager. Il manquait les devis cuisine et salle de bain, qui ont été reçus depuis. Le devis de la cuisine n'intégrant pas l'évier et les raccordements plomberie et électricité, ce point est reporté au prochain conseil.

18 h 55 : arrivée de Kévin POISELET

### • **REMBOURSEMENT DU MATERIEL APPARTENANT A L'ASSOCIATION "Le Trait d'Union"**

Le Maire rappelle que l'association entreposait du matériel dans le hangar communal lorsque celui-ci a brûlé. Après avoir tenu compte de la vétusté du matériel, l'assurance de la commune a défini un remboursement à hauteur de 1 953 €. Le Maire demande aux élus de l'autoriser à rembourser cette somme à l'association sous forme de don. Après que Monsieur François LORENZI ait quitté la salle (il est membre de cette association), le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour ce remboursement.

- **RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT DU SICECO**

Le renouvellement du groupement d'achat du SICECO permettra à la commune de continuer à percevoir de l'électricité à moindre coût. Les élus valident cette ré-adhésion à l'unanimité.

- **VENTE DE LA PROPRIETE RUE TRUCHOT**

Cette maison, très ancienne avait fait l'objet d'un achat par la municipalité en 2017 pour un montant de 13 000 €. Cette propriété a été remise à la vente par le conseil municipal en mars dans une agence immobilière, sans trouver preneur. Une deuxième agence à donc été sollicitée. Dernièrement, le maire a reçu une proposition d'achat à 23 500 € par un investisseur qui souhaite restaurer l'ensemble pour y prévoir des appartements. Les élus acceptent à la majorité cette offre (une abstention).

- **PRÉSENTATION DES RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) Eau, assainissement non collectif et déchets**

Le Maire rappelle aux élus que ces rapports ont été envoyés à tous par mail. Les conseillers ont donc pu en prendre connaissance. Concernant l'eau potable, des travaux seront effectués pour remédier à la turbidité de l'eau, mais pas sur Pagny-la-Ville. La qualité de l'eau n'est pas extraordinaire et certaines analyses sont parfois non conforme, ceci étant du à la présence de pesticides. Une étude géologique est mise en place pour connaître la provenance de cette pollution.

En ce qui concerne les installations d'assainissement collectif, le territoire compte 3 983 installations et 223 ont été visitées en 2020.

Pour ce qui est de la compétence "Déchets", on note la fermeture de deux déchèteries qui vont rallonger les trajets des usagers.

- **ACHAT GROUPÉS D'ARCEAUX A VELO PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Le maire informe les élus que la communauté de communes propose un achat groupé d'arceaux pour vélo. Le Maire propose d'en mettre au camping, qui a vu sa fréquentation grossir ces deux dernières saisons, et au commerce. Jonathan ENOC propose d'en mettre un également au cimetière.

Après discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'en installer 1 au cimetière, 3 au camping et 2 au commerce.

- **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE**

Le conseil municipal doit donner un avis sur l'enquête publique qui a lieu actuellement et qui concerne la création d'une centrale hydroélectrique au droit du barrage de Pagny à Pagny-le-Château. Après discussions, le conseil municipal, qui ne constate ni pollution visuelle ni pollution sonore concernant ce projet, donne un avis favorable à l'unanimité

#### AFFAIRES DIVERSES :

- Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, Jonathan ENOC l'avait interpellé sur le fait qu'il n'était pas au courant du nettoyage de la peupleraie. Le maire lui avait alors expliqué que cette dépense était inscrite au budget. Aujourd'hui, pour prouver sa bonne foi, le Maire lui apporte copie des documents fournis lors du

vote du budget ; sur la ligne "61524 Bois et Forêts" est inscrit 1500 € et en observation "Gyrobroyeur peupleraie/ élagage arbre camping 700"

- La société Eiffage viendra faire la maintenance de l'éclairage public le 10 novembre
- Il a été reproché au Maire le non respect du délai d'affichage des comptes rendus de conseils municipaux dans les 8 jours. Le maire, qui fait remarquer que le secrétariat de mairie n'est ouvert que 2 jours par semaine, assure que les efforts nécessaires seront fait pour respecter ce délai.
- Le maire donne lecture d'un courrier de M. et Mme BOCQUILLON qui font remarquer l'état très dégradé de la voirie Impasse St Exupéry (Lotissement en Baringes). La commission des travaux se rendra sur place.
- La commune organise une "récolte de bonbons" puis un repas dansant pour Halloween et le maire demande des volontaires pour l'organisation : Ingrid PERNET, Anne ORGELOT, Virginie GALLAND et Vincent GONNET (si sa santé le lui permet)
- Un conseil municipal consacré au projet éolien aura lieu le 25 octobre 2021
- Madame MARTIN demande au maire la gratuité de la salle des fêtes le 14 novembre pour y tenir une réunion sur les éoliennes, demande accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00

A Pagny-la-Ville, le 21 octobre 2021  
Le Maire, Henri MAUCHAMP.